

## CONSEIL MUNICIPAL MARDI 21 AVRIL 2026 PROCÈS VERBAL

Le Conseil Municipal de la commune de Baudres s'est réuni le mardi 21 avril 2026 à la mairie à 18 heures30 sous la présidence de Bruno LESSAULT, maire.

**Etaient présents** : Bruno LESSAULT, Françoise LIMOGES, Pascal FILLON, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Sophie DOS SANTOS, Thierry DUJON, Geoffrey LAMY, Adrien GAUGRY, Samira GUERCHOUCHE-DELIGNY.

**Absente excusée** : Isabelle VACHEY (donne pouvoir à Maryvonne BOUQUIN)

Quorum : 6

**1 – Désignation du secrétaire de séance** : Maryvonne BOUQUIN est désignée à l'unanimité.

### **2 – Ordre du jour :**

Bruno LESSAULT donne lecture de l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal 20 mars 2026,
- Délibération approbation du compte de gestion 2025,
- Délibération approbation du Compte administratif 2025,
- Délibération vote des taxes 2026,
- Délibération attribution des subventions aux associations,
- Délibération vote du budget primitif 2026,
- Délibération choix du fournisseur pour l'aire de jeux et le devis,
- Délibération pour la restauration du lavoir rue du Lavoir,
- Délibération acceptant l'avenant pour le parc photovoltaïque,
- Désignation d'un délégué élu et agent au CNAS,
- Désignation d'un correspondant Défense,
- Désignation de délégués pour la commission des impôts (CCID),
- Questions et informations diverses.

### **3 – Approbation du procès-verbal du 20 mars**

Après ajout d'un membre omis, Bruno LESSAULT soumet au vote le procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 11

### **4 – Délibération n°2026-19 pour approbation du compte de gestion**

Les documents sont remis à chaque membre.

Bruno LESSAULT laisse la parole à Françoise LIMOGES qui présente les excédents cumulés de 365 543,04 € pour le fonctionnement et 112 067,59 € pour l'investissement à la clôture de l'exercice 2025. Soumis au vote, le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 11



	2026
STE COMM CHASSEURS	250,00 €
FAMILLES RURALES	350,00 €
SIRP COOPERATIVE	250,00 €
ANIMATION DE BAUDRES	400,00 €
BIBLIOTHEQUE	100,00 €
CLUB DE GYM	250,00 €
SAINT VINCENT	250,00 €
AMICALE DES ANCIENS ELEVES	300,00 €
UNC SECTION BAUDRES	150,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	300,00 €
AAPPMA DE LANGÉ	250,00 €
AFM (telethon)	200,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLL LEVROUX	100,00 €
Foyer COLLEGE CONDORCET	50,00 €
CROIX ROUGE	50,00 €
SPORT ET NATURE LEVROUX	50,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	50,00 €
RESTOS DU COEUR	50,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 400,00 €</b>

L'attribution des subventions est soumise au vote et adopté à l'unanimité.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

### **9 - Délibération n°2026-24 concernant le choix du fournisseur et le devis pour l'aménagement de l'aire de jeux située près de la salle des fêtes.**

Lors de la rencontre avec les assistantes maternelles, Bruno LESSAULT et Françoise LIMOGES ont recueilli leurs souhaits et réuni la commission pour étudier l'acquisition de jeux.

Parmi les 4 devis, le choix de la commission pour Adéquat a été abandonné suite à un nouveau devis incluant un supplément pour frais de livraison de 800 €. Le conseil décide de retenir le devis de Challenger avec un jeu offert dont le montant s'élève à 31 606.00 €. Françoise LIMOGES et Bruno LESSAULT listent les nouveaux jeux et précisent que la balançoire et le toboggan sont conservés.

Bruno LESSAULT informe que travaux d'installation des jeux (terrassage, décaissement, gravier, sable, pose de clôture provisoire) seront effectués en régie, pour un coût des fournitures de 10 000 €, avec le respect des normes de sécurité. Thierry DUJON souligne que l'accès à l'aire de jeux doit être sécurisé par une clôture surtout côté route. A la question de Samira DELIGNY-GUERCHOUCHE, le jeu repéré défectueux a été retiré par les agents.

Suivront l'arrachage de la haie et la création d'un terrain de boules.

A la question de Geoffrey LAMY, Françoise LIMOGES répond que les vérifications sont faites par la SOCOTEC, payées par la commune.

Pascal FILLON : ce sera agréable pour la location de la salle des fêtes.

Le choix du fournisseur de jeux et le devis sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

### **10 – Délibération n°2026-25 pour la restauration du site du lavoir de Baudres**

Une technicienne rivières du Syndicat du Pays de Valençay propose la prise en charge des travaux du site du lavoir, envahi de mauvaises herbes nocives pour les poissons.

Bruno LESSAULT fait circuler une image montrant ce à quoi pourrait ressembler la zone lavoir après avoir retiré le béton, installé des pierres et des cailloux et une idée de l'aménagement pour agrémenter et valoriser les lieux (banc ...).

Sophie DOS SANTOS fait remarquer que l'aménagement n'est pas pris en charge.

Thierry DUJON doute de la tenue de l'empierrement lors d'inondations et privilégie l'enrochement. Maryvonne BOUQUIN et d'autres conseillers regrettent la disparition des vestiges du lavoir. Catherine GUILLAUMIN soumet l'idée d'une petite construction pour rappeler la présence d'un lavoir. La restauration du site du lavoir est soumise au vote.

Contre : 2

Abstention : 4

Pour : 5

Le conseil émet une réserve et souhaite l'engagement du Pays de Valençay au niveau de l'entretien par rapport à l'érosion.

### **11 – Délibération n°2026-18 pour approbation de la constitution d'une servitude de passage de réseaux pour le parc photovoltaïque proposé par la Centrale Photovoltaïque (EDF) de Baudres.**

Bruno LESSAULT expose au conseil municipal l'acte de constitution de servitude qui permettra de faire passer 6m de câbles sur 2 parcelles de la commune cadastrées ZH52 et ZK25 (anciennement CR du Tertre et CR de Levroux).

Cet acte authentique sera signé devant notaire.

Le conseil municipal autorise le maire à :

- Signer avec la société Centrale Photovoltaïque de Baudres l'acte authentique portant constitution de servitude de passage de réseaux.
- Signer en général tout document afférent au projet.

Le conseil délibère à l'unanimité.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

### **12 – Délibération n°2026-15 pour désigner un délégué élu et agent au Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

Françoise LIMOGES informe que la commune adhère au CNAS, ce qui permet au personnel communal de bénéficier de prestations comme des aides, prêts sociaux, loisirs, culture, vacances, chèques-réduction.

Un élu et un agent sont désignés :

- Françoise LIMOGES (élue) et Caroline OVIDE (agent).

A la question de Samira DELIGNY-GUERCHOUCHE, Françoise LIMOGES répond que tous les agents ont les mêmes droits.

Le conseil vote à l'unanimité les désignations.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

### **13 – Délibération n°2026-16 pour la désignation d'un correspondant défense**

Bruno LESSAULT fait appel à un volontaire et précise que le rôle consiste à informer les citoyens, sensibiliser les jeunes générations à la défense, assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Le conseil a approuvé la désignation d'Adrien GAUGRY comme correspondant défense.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

## **14 – Délibération n°2026-17 pour la désignation des délégués pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).**

Bruno LESSAULT précise que la commission joue un rôle dans la fiscalité directe locale qui donne son avis sur les évaluations des locaux d'habitation.

Il indique que la commission, composée de 12 membres (6 titulaires et 6 suppléants), doit être renouvelée. Le conseil est tenu de soumettre une liste de 24 contribuables à la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP).

Maryvonne BOUQUIN ajoute que la DDFIP désignera 12 personnes parmi les 24 citées. Sont proposés : Françoise LIMOGES, Sophie DOS SANTOS, Geoffrey LAMY, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Corine CHIBOUT, Alain GUILLAUMIN, Léa BORDAS, Claudette CHAUVIN, Marinette RICHARD, Dominique TURPIN, Pascale DUJON, Cyril DELIGNY, Simone THOMAS, Gilles FAVRAULT, Roselyne DAUMAIN, Marie-Claude ARGY, Violette BERTON, Julie BORDAT, Isabelle VACHEY, Sofiane BOUKTIT, Marie-Noëlle RICHARD, Jean-Marc GAUGRY, Nathalie LABOYAU.

Le conseil délibère à l'unanimité.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

## **15 – Questions et informations diverses**

- ✚ Commission bâtiment : elle sera réunie afin d'examiner les différents devis pour le remplacement des huisseries d'un logement. Pascal FILLON reçoit Raval Centre pour l'isolation.
- ✚ Logement communal : la locataire d'un logement fait part de difficultés liées à son activité. Dans un premier temps, elle demande une réduction de la durée du préavis, de 3 mois à 1 mois, puis elle fera parvenir une demande de résiliation de bail. Le conseil unanime accepte à l'unanimité.
- ✚ Installation de feux : afin de réguler la vitesse dans le bourg, la municipalité envisage l'installation de feux intelligents (ou feux récompenses) sur la D34 à chaque entrée du village. Ces feux fonctionnent avec des détecteurs et des panneaux solaires. Geoffrey LAMY propose une installation à l'essai. Quelques contraintes : avis de la DDT et préfecture. Un devis d'un montant de 20 000 € est arrivé, d'autres sont attendus. Pascal FILLON propose d'étudier cela en commission.
- ✚ Feu d'artifice : Bruno LESSAULT informe le conseil du choix étudié en commission. Les avis sont partagés entre deux artificiers. Françoise LIMOGES dit que le premier est un local, déjà venu mais ne sait pas structurer. Le second plus éloigné lui semble plus compétent. C'est le premier qui a été choisi. Pascal FILLON soutient qu'il aurait été préférable de privilégier les compétences d'abord, puis le local, et regrette que l'accent soit mis sur un local.
- ✚ Elections : Bruno LESSAULT informe le conseil que suite aux élections municipales, d'autres élections ont eu lieu :
  - *RPI* : Françoise LIMOGES est 2<sup>ème</sup> vice-présidente
  - *Communauté de Communes* : Bruno LESSAULT est 3<sup>ème</sup> vice-président en charge de la voirie. Bruno LESSAULT évoque des problèmes d'organisation persistants concernant la voirie et la disponibilité du matériel pour les municipalités et s'emploie à faire le maximum pour les résoudre.
- ✚ Elections sénatoriales : en vue des élections en septembre, un électeur doit être désigné au sein du conseil municipal. La préfecture a fixé une date impérative de réunion du conseil municipal, soit le 05 juin 2026.
- ✚ Sécurité : Samira DELIGNY-GUERCHOUCHE signale la présence de véhicules suspects. Elle demande qu'un message de vigilance soit inscrit sur panneau pocket. Des tentatives de cambriolage ont aussi été signalées. Bruno Lessault ajoute que la vidéo surveillance déjà évoquée, sera étudiée.
- ✚ Remplacement d'un agent : Bruno LESSAULT informe le conseil que l'agent en charge de la garderie/cantine a un souci de santé important.

Dans un premier temps, son remplacement sera assuré par les agents en place ou les élus de la commune. Selon la durée de son arrêt, il faudra envisager son remplacement en collaboration avec le président du RPI.

✚ Containers/poubelles : Pascal FILLON informe que les poubelles sont souvent renversées et demande que la communauté de communes aménage un cadre pour les retenir.

✚ Achat de verres : Françoise LIMOGES annonce leur acquisition pour la salle des fêtes.

✚ Eglise : Adrien Gaugry évoque la présence persistante de mouches malgré un traitement global efficace.

Il fait état aussi d'une pellicule blanche localisée sur les murs et le sol de l'allée centrale.

Il propose, aux beaux jours, de sortir les chaises, de faire procéder à un nettoyage approfondi du sol et de prévoir l'ouverture de la grande porte pour une bonne aération de l'édifice.

Il souligne les difficultés rencontrées par les employés pour acheminer l'eau depuis la salle des fêtes (l'église n'étant pas raccordée) et les contraintes d'emploi du temps. Catherine Guillaumin ajoute que les mouches ont été traitées et le nettoyage a été fait par elle-même et un employé.

La séance est levée à 20h32

Le Maire,  
Bruno LESSAULT

La secrétaire,  
Maryvonne BOUQUIN



A blue ink signature of Maryvonne Bouquin, written in a cursive style.